

### **Transition écologique et énergétique Une opération de hersage pour protéger les oiseaux**

Aménagées dans le cadre des mesures compensatoires de la construction du quai de Petit-Couronne (QPC), les plateformes de Moulineaux et Sahurs ont vocation à accueillir l'œdicnème criard, un oiseau protégé. L'entretien de ces sites a été réalisé grâce à une méthode traditionnelle : le hersage.

Publié le 4/04/2024



©HAROPA PORT / JF Damois

Depuis 2018, les zones de Moulineaux et Sahurs ont été transformées en espaces de nidification pour l'œdicnème criard grâce à l'import de cailloux en provenance de l'ancienne chambre de dépôt de Moulineaux. Cet oiseau typique des paysages agricoles français - dont les effectifs sont en déclin - pond des œufs qui ressemblent à des petits cailloux. Ainsi, il nidifie au sol, de préférence dans des friches et des carrières. Les aménagements réalisés par HAROPA PORT ont permis l'installation de nids sur les deux sites.

#### **Un programme pour mieux connaître l'œdicnème criard**

L'oiseau ne se plaît pas dans les lieux où la végétation est trop importante. Ainsi, courant mars, deux chevaux tractant une herse ont sillonné les 6 ha de terrain afin de retirer la végétation devenue trop abondante, et faire ressortir les cailloux. Cette technique de hersage à traction animale a été retenue par HAROPA PORT pour minimiser les impacts, notamment les nuisances sonores et le tassement des sols.

Dès cette année, HAROPA PORT participera au « Programme national de suivi de l'œdicnème criard ». Des balises GPS seront posées sur les oiseaux afin de mieux connaître l'étendue de leur domaine vital, leurs lieux de reproduction et de migration, etc.